



LE RELAIS
LE RELAIS

nous avons raison de croire en l'Homme

*Une aventure
humaine et industrielle
unique...*

*rapport
d'activité
2012*

Chiffres clés 2012

1^{er} acteur de la collecte/valorisation textile en France avec :

100 000 m² d'entrepôt,

600 véhicules,

et plus de **15 800** conteneurs

90 000

tonnes de textiles collectées
par le Relais et ses partenaires de collecte en conteneurs,
soit **55 %** de la collecte en France

70

boutiques Ding Fring, constituant le 1^{er} réseau
de boutiques d'occasion en France

91 millions d'euros

de chiffre d'affaires dont **77** sur l'activité textile

14

centres de tri en France

1

usine dédiée pour la fabrication
de l'isolant Métisse®

2 178 salariés, représentant :

75 % en France et **25 %** en Afrique

1 nouvel emploi créé par semaine
depuis 1984...

60 % de salariés en CDI,

40 % en contrats d'insertion

Plus de **7 000** agglomérations, syndicats intercommunaux
ou communes accompagnés dont plus de la moitié des communes
de plus de 1000 habitants

Sommaire

Edito.....	3
Le Relais, leader en France dans la collecte, le tri et la valorisation textile	5
Une entreprise pas comme les autres	8
Un rôle moteur dans le développement de la filière textile solidaire	10
Le tri du textile, moteur du développement de la filière	12
Résultats 2012	14
Et demain ?	16



Edito

Concilier intérêt collectif et viabilité économique, prôner la démocratie, l'innovation et le développement durable : le Relais s'est construit sur les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire.

Depuis sa création, il se bat au côté de ses partenaires – acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, associations locales, partenaires privés – pour maintenir la filière dans le champ de l'entrepreneuriat social.

En 2012, le Relais a poursuivi son développement au service de la création d'emplois. Sur l'ensemble du territoire cela s'est concrètement traduit par :

- la pose de 3 344 conteneurs de collecte,
- l'ouverture de 2 nouveaux centre de tri à Marciac dans le Gers et à Pélussin dans la Loire,
- l'implantation d'une unité de production de Métisse, notre isolant acoustique et thermique en coton recyclé,
- l'ouverture de 6 nouvelles boutiques Ding Fring, les friperies solidaires du Relais,
- et surtout, la création nette de 366 emplois, soit un emploi par jour.

En ce début d'année 2013, le Relais s'est associé à Minot Recyclage Textiles, acteur majeur de l'effilochage, un métier historique consistant à transformer les vieux vêtements, issus du tri et non réutilisables en l'état, en fibres textiles devenant de nouvelles matières premières pour l'industrie. Complémentaire dans nos activités, ce partenariat gagnant-gagnant renforce encore la capacité de valorisation de la filière et va permettre de forger de nouveaux débouchés et de concevoir de nouveaux produits à l'image de ce qui a déjà été fait avec l'isolant thermo-acoustique « Métisse », l'isolant à la fibre solidaire.

C'est une formidable source d'innovation pour développer la fabrication de produits issus de matériaux recyclés.

Dans ce type de dynamique, le Relais a accueilli avec intérêt la création de la Vallée du Recyclage dans le Nord. Il a aussi été coopté au Conseil d'administration de l'Institut de l'Economie Circulaire.

Se développer et innover est un défi que nous nous devons de relever pour créer des emplois durables et sécuriser ceux déjà créés. C'est notre vocation première. L'engagement de tous est le moteur qui nous permet d'y parvenir.

Pierre Duponchel
président fondateur du Relais



Aider les personnes en difficulté à se reconstruire en leur donnant un emploi... ce principe fondateur est la raison d'être du Relais. En misant sur la récupération textile, l'ambition de départ a été atteinte, avec plus de 2 100 emplois créés à ce jour. Mais le Relais est allé plus loin. En quelques années, ce qui n'était qu'un outil au service des plus démunis est devenu une véritable filière industrielle et pérenne. Le Relais est aujourd'hui le 1^{er} opérateur de collecte et de valorisation textile en France, apportant chaque jour la preuve que professionnalisme et solidarité sont parfaitement compatibles.

Le Relais, leader en France dans la collecte, le tri et la valorisation textile

Une filière maîtrisée

Le Relais est le premier opérateur français en termes de volume d'activité : il a collecté près de 90 000 tonnes de TLC en 2012, ce qui représente à ce jour 55 % de la collecte textile en France.

Seul opérateur industriel à maîtriser toute la chaîne de la valorisation textile en France (collecte, tri, réemploi ou recyclage), le Relais a développé un véritable process industriel, apportant son expertise et son savoir-faire à chaque étape.

- **La collecte** : assurer la collecte de 55 % des textiles usagés en France ne s'improvise pas. Le Relais mobilise d'importants moyens (plus de 350 personnes dédiées à la collecte, 15 800 conteneurs, 600 véhicules) et a mis au point une organisation performante et efficace.
- **Le tri Matière** : le Relais dispose de 14 centres de

En privilégiant la gestion en propre de toute la chaîne de récupération textile, plutôt que la revente systématique des textiles collectés à l'étranger, le Relais garantit à la fois une continuité de service, la création d'emplois en France et un bilan carbone optimisé.

tri, gérant 250 tonnes de textiles par jour. Les textiles sont triés selon des critères de qualité et de matière, en près de 300 catégories différentes.

- **La valorisation** : 90 % des textiles collectés par le Relais sont directement valorisés en propre. 55 % sont réemployés, c'est-à-dire revendus dans les 70 boutiques Ding Fring du Relais (6 %), ou destinés à l'export (49 %), notamment dans les Relais africains.

Les 35 % restants sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage (10 %), ou pour la fabrication de matières premières (25 %), à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®. Les 10 % de textiles collectés qui ne sont pas directement valorisés par le Relais sont destinés à la valorisation énergétique ou à l'enfouissement.

Une présence sur l'ensemble du territoire national... et au-delà



Avec ses 28 Relais locaux se partageant la gestion de plus de 15 800 conteneurs, le Relais est **le 1^{er} opérateur en terme de présence sur le territoire**, intervenant sur toute la France. Il a également créé 3 antennes en Afrique, au Burkina Faso, à Madagascar et au Sénégal.

28 Relais en France... et 3 en Afrique

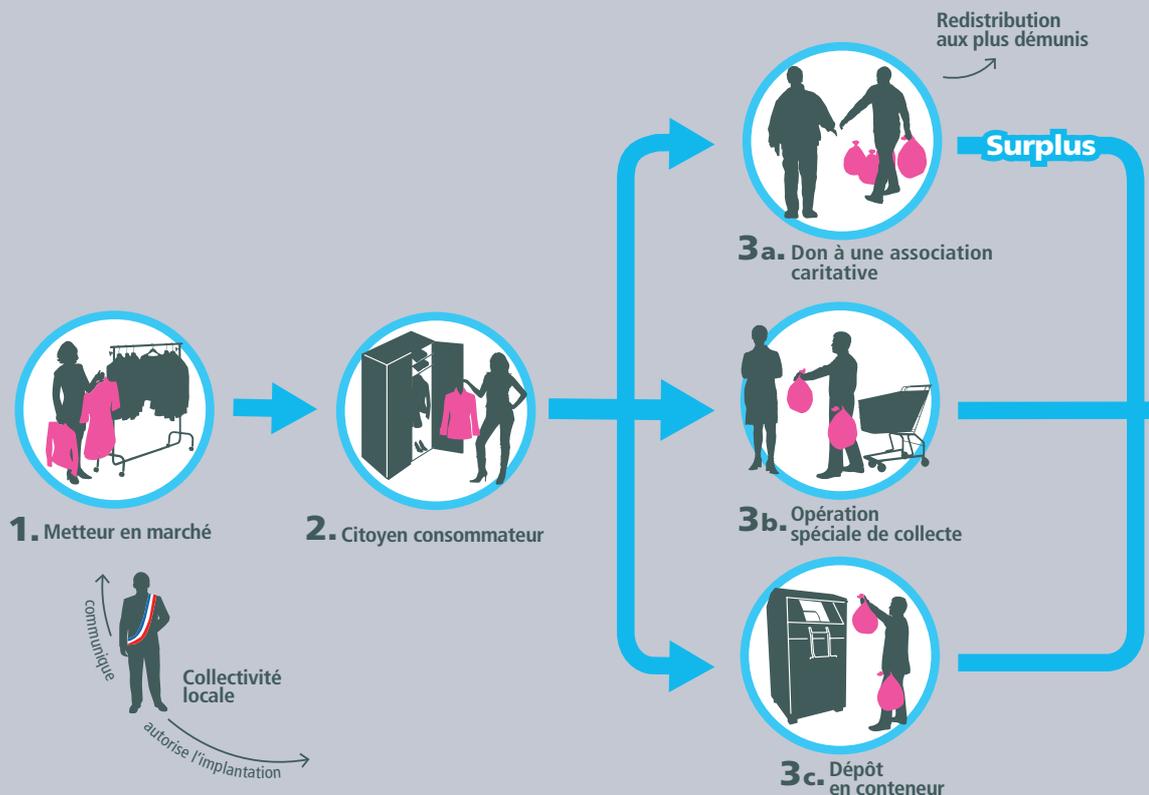
Burkina Faso

Madagascar

Sénégal



Comprendre la filière : le circuit des TLC au Relais



1. Metteur en marché :

Fabricant, importateur, grossiste, détaillant.

2. Citoyen consommateur

COLLECTIVITÉ LOCALE :
communiqué / autorise l'implantation.

Pour répondre aux objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement – réduire la production de déchets ménagers de 5 kg par an et par habitant chaque année – les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) peuvent confier au Relais l'organisation de la collecte et de la valorisation des TLC sur leur territoire.

POINT D'APPORT :

3 a. Don à une association caritative

3 b. Opération spéciale de collecte

3 c. Dépôt en conteneur

4. Collecte :

Assurer la collecte de 55 % des textiles usagés en France ne s'improvise pas. Au Relais, plus de 350 salariés et plus de 600 véhicules sont dédiés à la collecte, réalisée au moins une fois par semaine, et jusqu'à 8 fois par semaine selon les saisons et les besoins.

5. Tri :

Chaque jour, les 14 centres de tri du Relais gèrent 250 tonnes de textiles, triés selon des critères de qualité et de matière en près de 300 catégories différentes.

RÉEMPLOI :

6 a. Export dont les Relais africains :

Les vêtements en bon état non récupérés par les boutiques Ding Fring sont destinés à l'exportation. Le Relais a ouvert 3 antennes en Afrique (Burkina Faso, Sénégal et Madagascar), permettant de créer de l'emploi et des ressources dans ces pays partenaires tout en restant compétitif à l'export. Une démarche de co-développement, donnant lieu à de nombreux projets (coopérative apicole, centre de formation pour orphelins, production automobile...).

6 b. Ding Fring :

70 boutiques Ding Fring proposent une large gamme de vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie... Tous à bas prix, sélectionnés parmi les pièces de qualité et en très bon état collectées par le Relais.

RECYCLAGE :

7 a. Matières premières

à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse® :

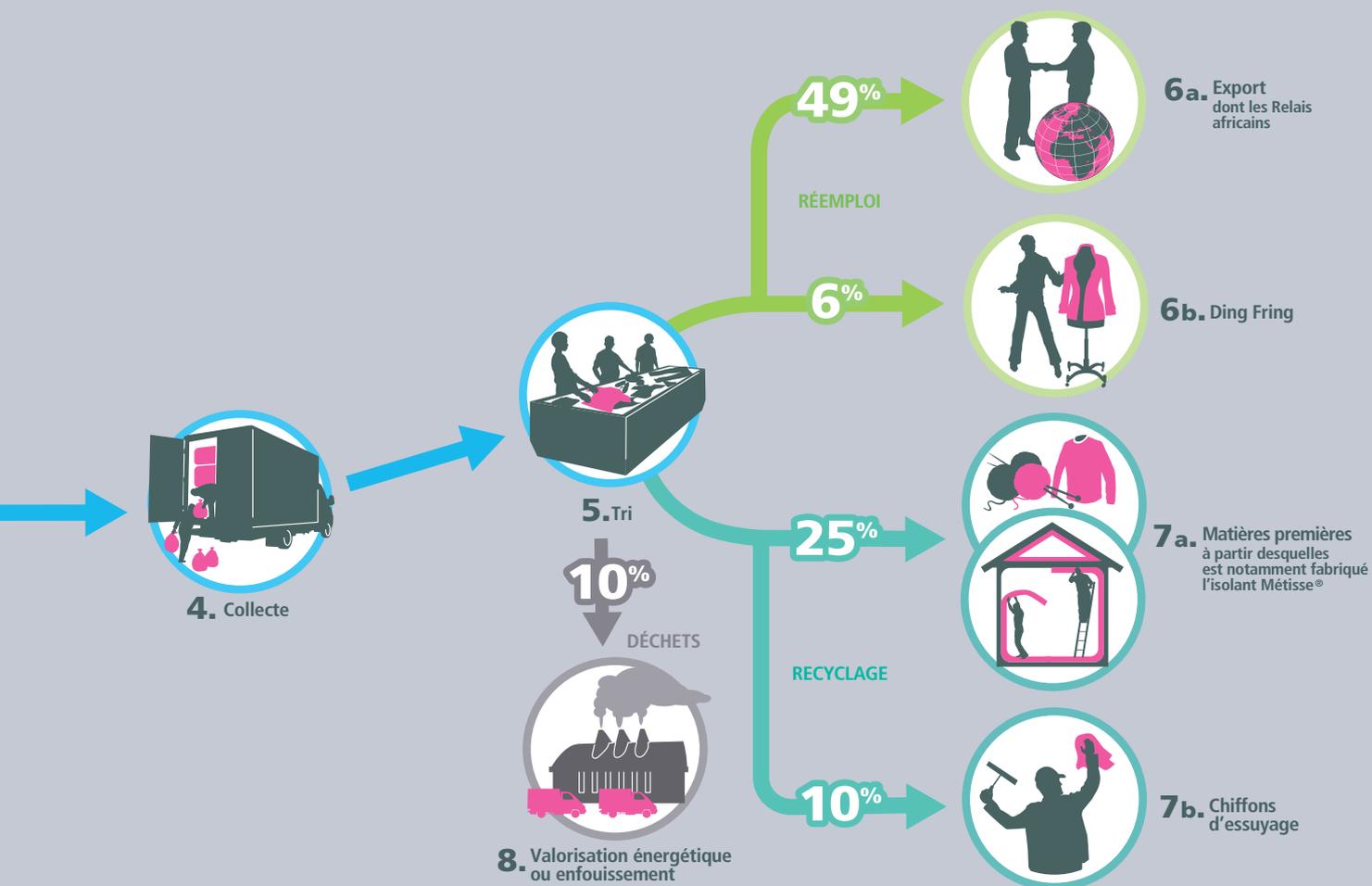
Les textiles sont défibrés ou effilochés, pour la production de non-tissés ou de fil, mais aussi pour la fabrication de Métisse®, un isolant thermique et acoustique pour le bâtiment développé et commercialisé par le Relais.

7 b. Chiffons d'essuyage :

Destinés à de nombreux secteurs de l'industrie et de l'artisanat, les chiffons sont coupés en France dans les ateliers du Relais à partir de textiles en coton, propres mais non réutilisables en l'état.

DÉCHETS :

8. Valorisation énergétique ou enfouissement.



R&D, une recherche permanente de nouveaux débouchés

Innovant au plan social, le Relais l'est aussi sur le plan technique, grâce à une activité importante en Recherche & Développement. Il est en recherche permanente de solutions pour **mieux valoriser les matières, réduire la part de déchets ultimes et augmenter ainsi sa performance économique et écologique.**

Le Relais a ainsi lancé en 2007 la gamme d'isolation thermique et acoustique Métisse®, conçue à partir de fibres textiles issues majoritairement de vêtements en coton.

Au printemps 2011, il a contribué au lancement de la marque b.a-ba, qui propose des objets et textiles rénovés par la technique du flocage.

Autres projets déployés par le Relais : la valorisation énergétique des déchets textiles, l'activité d'effilochage industriel ou encore le développement par LYD France de « Nérée », une gamme de peinture à base de matière première d'origine recyclée.



Une entreprise pas comme les autres

Le Relais, c'est d'abord une vocation : l'insertion des personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire, il porte en lui les valeurs de solidarité et de générosité défendues par l'Abbé Pierre. Depuis sa création, il s'attache à lutter contre les causes de l'exclusion, basant son action sur la conviction que le retour à l'emploi des personnes en difficulté est un moyen de les aider à préserver leur dignité, à retrouver leur autonomie financière et leur place dans la société.

L'insertion dans les gènes

Chaque Relais est agréé entreprise d'insertion par les services de l'Etat (DIRECCTE) et privilégie donc le recrutement de personnes répondant aux critères de l'Insertion par l'Activité Economique, embauchées en contrat d'insertion de 2 ans.

Au cours de ces 2 ans, **chaque salarié est accompagné sur le plan personnel et professionnel**, et formé à un métier par les plus anciens. Pour certains, le Relais est un tremplin avant de rejoindre une autre entreprise.

Financer des postes en insertion, c'est pour l'Etat une économie directe sur les minimas sociaux : une personne au chômage ou sans travail coûte en moyenne à l'Etat 20 000 euros par an (allocations chômage, RSA, APL, CMU...). En finançant un contrat d'insertion, l'Etat ne paie que la moitié de cette somme (9 681 euros par an précisément). A cela s'ajoutent les charges sociales, impôts et taxes diverses perçues sur les salaires. Au bout du compte, en versant 1 euro dans l'insertion, l'Etat réalise 2 euros d'économies directes et le Relais participe à la consolidation de ces économies en favorisant la création d'emplois durables.

Le Relais et ses partenaires représentent plus de **90 % des postes d'insertion dans la filière.**

A ce titre, le Relais répond totalement à l'un des objectifs majeurs liés à la mise en place de l'éco-contribution textile.

Pour d'autres, les contrats d'insertion sont transformés en emplois durables au sein du Relais.

Grâce à cet accompagnement, **la plupart des personnes accueillies améliorent durablement leur situation, au plan professionnel** (retour vers l'emploi, enrichissement de l'expérience professionnelle...) **et social** (amélioration de la santé, des comportements, des situations administratives et financières, des conditions de logement...).

Le Relais est également engagé dans la formation de ses salariés, à laquelle il consacre un budget annuel de 2 % de la masse salariale, allant au-delà de l'obligation légale. En 2012, cela représente un budget de 459K€.

L'emploi au Relais en 2012

- **2178** salariés, dont **308** en Afrique et **83** pour les activités non textiles soit **+ 74 %** d'emplois depuis 2007
- **60 %** de salariés en CDI et **40 %** en contrats d'insertion





Un modèle d'entreprise qui place l'économie au service de l'Homme

Pour le Relais, la performance économique ne constitue pas une finalité, mais un moyen de servir le plus grand nombre par la création d'emplois durables. **Les bénéfices réalisés sont réinvestis dans le développement et dans la lutte contre l'exclusion.**

Présent sur un marché concurrentiel, le Relais est soumis aux mêmes contraintes de rentabilité et d'efficacité économique que toute entreprise. Parce

que son efficacité et sa rentabilité économique sont névralgiques pour la réussite de ses objectifs sociaux, il s'impose depuis toujours **une efficacité et un professionnalisme sans faille.** C'est précisément ce niveau d'exigence qui lui a permis de devenir aujourd'hui un acteur incontournable de la filière, démontrant jour après jour que **la performance et l'utilité sociale sont également facteurs d'efficacité économique.**

Concilier intérêt collectif et viabilité économique, intégrer dans son fonctionnement et son organisation la démocratie, l'innovation et le développement durable : le Relais incarne et défend les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'Entreprise à But Socio-économique, une autre manière d'entreprendre

Organisé sous statut de SCOP (Société Coopérative et Participative), le Relais veut aller plus loin. **Il prône un nouveau modèle d'entreprise, qui place l'économie au service de l'Homme : l'Entreprise à But Socio-économique (EBS).**

L'accomplissement individuel et collectif des salariés est une priorité et les objectifs sociaux priment sur

l'ambition personnelle. **Cela passe notamment par un plafonnement des salaires, les plus élevés ne dépassant pas 3 fois le SMIC.**

S'il n'existe aujourd'hui aucune forme juridique adaptée à la réalité de l'EBS, le Relais vise la reconnaissance officielle, sous la forme d'un nouveau statut d'entreprise, d'un mode de fonctionnement qui fait ses preuves depuis près de 30 ans.



“ Le statut de SCOP (Société Coopérative et Participative) adopté par l'ensemble des Relais a creusé une brèche, mais insuffisante au regard des valeurs qui caractérisent l'EBS.

Ce modèle alternatif et solidaire défend le principe d'une entreprise « sans actionnaire », qui régleme les rapports à l'argent et fixe un objectif social à l'entreprise et à son activité économique.

Prôner le statut d'EBS, c'est vouloir que la société reconnaisse qu'il est possible d'aborder l'économie de marché avec d'autres valeurs que l'entreprise « classique ». ”

Pierre Duponchel,
président fondateur du Relais

Un rôle moteur dans le développement de la filière textile solidaire

Le Relais n'agit pas seul. Il est au cœur d'un ensemble de partenaires associatifs et entreprises privées œuvrant comme lui pour la collecte, le tri, la valorisation et le recyclage des TLC. Dès l'origine, le Relais s'est attaché à instaurer une réelle coopération avec ces différents acteurs.

Objectifs : construire une véritable stratégie de la filière textile, accompagner sa structuration et son développement et favoriser l'emploi.

Une collaboration étroite avec les partenaires associatifs et privés, dans une perspective de co-développement

Le développement important du Relais a été possible grâce à la mise en place d'une véritable stratégie de filière. Présent sur les différents métiers de la chaîne et rejetant un modèle purement spéculatif de négoce et de revente des TLC, **il a basé son développement sur la constance et sur des accords durables et équitables.**

En effet, les plateformes du Relais trient et valorisent également des TLC

collectés par des partenaires associatifs et privés, à qui il assure des prix de rachat constants (23,3 M€ en 2012).

Ces contrats de longue durée, **prévoyant un prix fixe et une garantie d'approvisionnement**, permettent à ses partenaires de bénéficier d'une réelle visibilité économique. Ils voient ainsi **leur activité stabilisée et leurs emplois pérennisés.**

Le Relais a du reste soutenu des acteurs du secteur pendant la crise textile et a repris des entreprises en difficultés.

Il contribue également à faire vivre la filière en partageant son expérience et son savoir-faire.

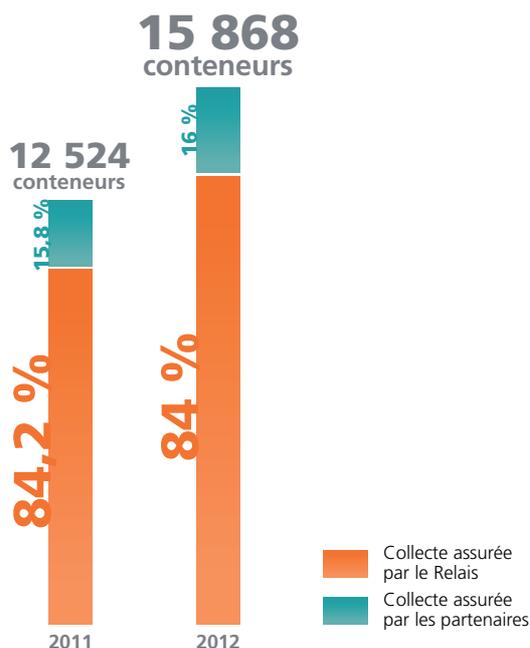
Quand le Relais se développe, notamment par l'installation de centres de tri, c'est toute la filière qui progresse et l'emploi en France qui est préservé.

“ Sans une politique de prix stabilisé de l'original, comme celle pratiquée entre Hersand et Le Relais, l'activité et l'emploi de la société Hersand auraient sans doute disparu. La stratégie de structuration de la filière visant sa stabilisation pratiquée par le Relais et associée à la mise en place du soutien d'un éco-organisme ont porté leurs fruits et permis un fort développement de l'activité et de l'emploi dans la filière et la pérennisation économique des acteurs partenaires. ”

Alexandre Sztarkman, Directeur de Hersand, spécialiste du tri et du négoce de vêtements et chiffons d'essuyage.



Conteneurs du Relais



Un lien permanent avec les associations locales

Le Relais tient compte de l'importance du travail réalisé par les associations assurant localement des collectes de vêtements. **Dans un souci de bonne entente, de consolidation d'une filière et de complémentarité avec ces associations, il définit avec elles les bases d'un partenariat dans lequel figure notamment une « clause de solidarité ».**

Cette clause garantit aux associations le maintien d'un volume identique de textiles collectés. En cas de manque,

le Relais s'engage à les approvisionner : des conteneurs peuvent ainsi être mis à disposition.

Le Relais est partenaire de plus de **1000** associations et opérateurs privés.

Le Relais, signataire de la charte IRFS

L'Inter-Réseaux de la Fibre Solidaire a été créé en 2008 par Emmaüs France, le Relais et Tissons la Solidarité. Rejoint par le Secours Catholique, l'IRFS incarne la volonté de ces quatre réseaux de s'organiser collectivement pour développer la filière dans l'Economie Sociale et Solidaire et faire du textile un moyen d'action

efficace dans la lutte contre l'exclusion. Il forme aujourd'hui le premier réseau de récupération textile en France et représente plus de 4000 emplois. Grâce au maillage formé, **l'IRFS couvre tout le territoire national et totalise 75% des tonnages textiles collectés en France et 58% des tonnages triés.**



Le tri du textile, moteur du développement de la filière

A la différence des autres filières de récupération de déchets, la collecte des textiles se finance à 90 % par la valorisation des produits issus du tri. Les 10 % restants correspondent à l'éco-contribution liée à la responsabilité élargie du producteur (REP). C'est pourquoi le Relais met en place un ambitieux plan de développement de centres de tri locaux, misant sur la proximité et l'emploi en France, au cœur des territoires.

Le choix du Relais : donner la priorité au développement des centres de tri en France

Le Relais s'attache avant tout à créer un maximum d'emplois durables sur le territoire. Ainsi, tous les textiles collectés ont vocation à être triés et conditionnés sur le territoire national car **c'est l'activité de tri qui génère le plus d'emplois** (623 emplois en 2012).

Le Relais dispose pour cela de **14 centres de tri conventionnés Eco TLC**. Ces centres constituent le maillon essentiel de la filière. Localisés au cœur des périmètres de collecte, ils permettent ainsi de réduire considérablement l'empreinte carbone de l'activité. Le Relais développe 2 à 3 centres de tri par an.

De plus, le partage d'expérience et de savoir-faire avec des partenaires associatifs a été à l'origine de la mise en place de 12 plateformes de tri IRFS avec transferts de compétences, soutien au démarrage et garantie de débouchés.

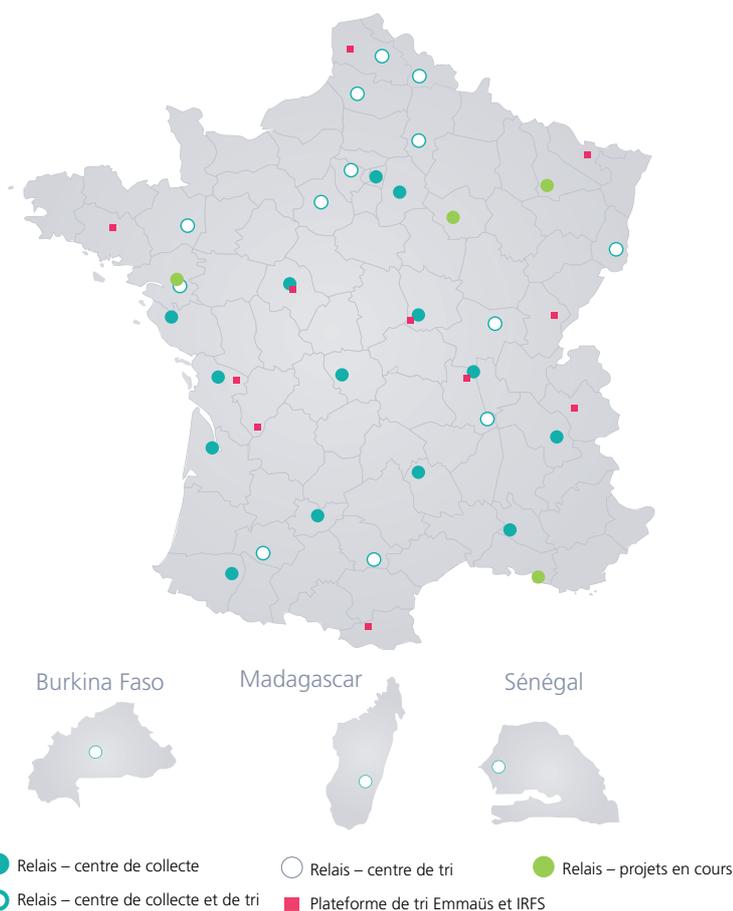
Le Relais approvisionne également les trieurs privés qui exercent en France et y créent de l'emploi (15% des tonnages collectés à ce jour).

Les tonnages collectés qui sont au delà des capacités de tri actuelles sur le territoire national ont vocation à l'être au fur et à mesure de la création des nouveaux centres de tri.

Dans l'attente, les tonnages sont pris en charge :

- pour partie dans la plate-forme de tri installée à l'Etoile dans la Somme. C'est la première «variable d'ajustement» du dispositif de développement.

- pour partie, exportés en l'état vers une plate-forme créée en 2004 par le Relais et un associé dans l'Emirat de Sharjah aux Émirats Arabes Unis. Créée par nécessité dans un contexte très difficile pour la filière, elle continue de servir de seconde «variable d'ajustement» entre les tonnages développés en collecte et le développement des capacités de tri en France.



2 nouveaux centres de tri ont été créés en 2012 : Marciac dans le Gers et Pélussin dans la Loire. Quatre projets sont en cours de développement.

Le mécanisme de financement de la collecte : un dispositif gagnant – gagnant pour les opérateurs et les collectivités

La collecte textile se finance par la valorisation des produits triés.

La valorisation est soutenue par l'éco-contribution textile à hauteur de moins de 10 % de son coût.

La prestation de collecte est un service totalement gratuit pour les collectivités locales et les citoyens.

Ces dernières font également des économies importantes en mettant en place la collecte textile sur leur territoire. Pour chaque tonne collectée, elles économisent entre 200 et 300€, répartis entre les coûts de collecte et les coûts d'élimination.

Une pleine participation du Relais aux objectifs fixés à la filière

Comme tous les opérateurs de tri conventionnés par Eco TLC tant en France qu'en Europe, le Relais perçoit un soutien à la tonne triée.

Entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2012, le soutien à la tonne triée a été :

- de 69 € pour assurer la pérennité de l'activité de tri
- de 50 € pour une seule année pour assurer le développement des tonnages triés.

Le mécanisme des soutiens a tenu ses promesses et a rempli ses objectifs. **Dans la période concernée, on observe un développement des centres de tri** et une réelle progression des tonnages collectés et triés (+ 7644 tonnes en 2012 en progression de 78,5% en 6 ans).

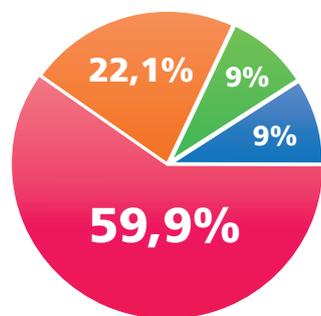
Des négociations sont en cours pour les soutiens relatifs à la période 2013-2018.

Pour repère, 85 % des tonnages collectés en France sont triés en Europe. Le tri est effectué dans des centres

conventionnés Eco TLC dont 80 % sont situés en France et 20 % dans d'autres pays d'Europe.

Acteur à l'origine de l'éco-contribution textile, le Relais s'engage à l'utiliser pour soutenir le maintien de l'activité de tri et les emplois en France. Il joue pleinement son rôle dans la réalisation des objectifs fixés à la filière. Ainsi, grâce à une politique de développement soutenue, **il a créé en 6 ans plus de 900 emplois durables.**

L'objectif fixé par la contribution textile est de doubler les tonnages d'ici 2015 (250 000 tonnes de textiles collectées et 190 000 tonnes triées). Il s'agit de détourner progressivement les TLC usagés des ordures ménagères pour passer de 2 kg collectés par an et par habitant à 4, voire 5 kg, comme c'est le cas en moyenne dans les autres pays d'Europe. En Allemagne, on atteint même 9 kg collectés par an et par habitant.



Répartition du tri global TLC France 80% & étranger 20% (chiffres Eco TLC)

- Réutilisation
- Matière à effilocheur
- Chiffons d'essuyage
- Déchets ultimes

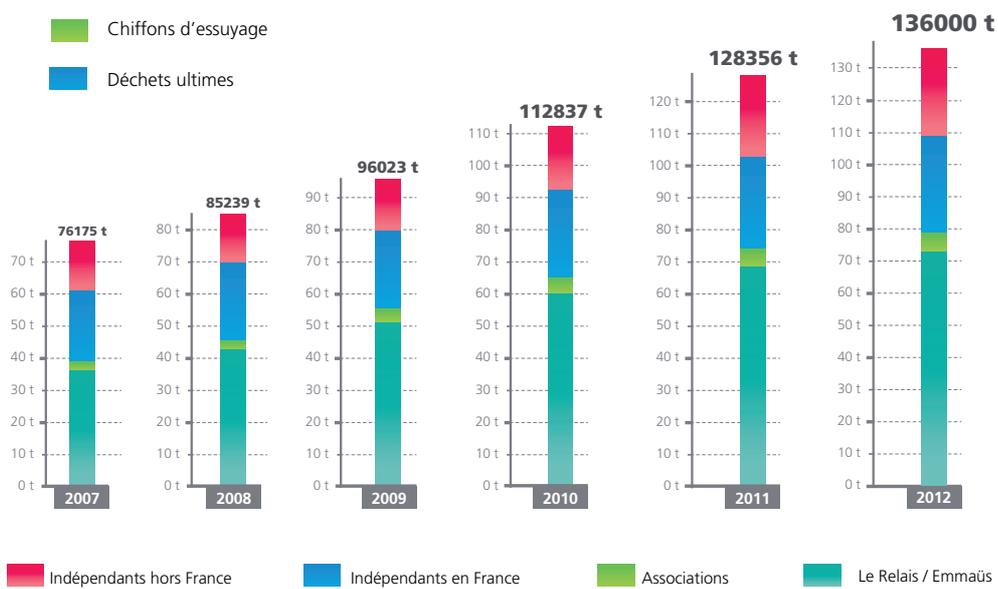
Nombre de centres de tri conventionnés pour le tri des TLC collectés en France (chiffres Eco TLC)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
en France	25	27	28	32	37	39*
à l'étranger	11	11	12	12	13	18

* dont 30 centres de tri détenus par des acteurs de l'économie sociale et solidaire

Evolution de la répartition entre les différents acteurs du tri

Entre 2007 et 2012, tous les opérateurs ont augmenté les tonnages collectés, mais pas nécessairement les tonnages triés, beaucoup privilégiant la vente des textiles collectés à l'étranger. Ce qui différencie le Relais, c'est le choix constamment réaffirmé de miser sur le développement du tri en France.



- Indépendants hors France
- Indépendants en France
- Associations
- Le Relais / Emmaüs

Résultats 2012

Des résultats performants au service de l'insertion et de l'emploi durable dans les territoires

Les activités textiles et non textiles du Relais

En K€	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Var 2012/2011
CA	33 106	52 446	55 872	64 079	80 460	91 410	+ 13,5 %
Subventions*	4 197	5 465	6 850	7 118	6 706	6 621	- 1,2 %
CET**	-	2 206	2 853	3 213	3 273	3 641	+ 11,2 %
EBE	974	4 893	4 045	4 665	5 893	6 104	+ 3,5 %
REX	325	2 700	1 298	1 251	1 779	2 089	+ 17,4 %
RN	348	3799	1 182	993	1 236	2 333	+ 88,7 %
Investissements	1 168	1 482	5 290	4 733	6 471	11 794	+ 82,2 %
Fonds propres	11 499	14 527	14 843	15 048	15 954	17 565	+10,1 %
Effectif	1 251	1 326	1 504	1 644	1 812	2 178	+ 20,1 %

*liées au statut d'entreprise d'insertion **CET : éco-contribution textile.

A noter que 13% du CA concerne les activités non textiles qui contribuent pour 580 K€ au résultat net annuel

Evolution des tonnages traités par le Relais

En tonnes	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Var 2012/2011
Poids collectés	42 892	47 194	50 049	60 022	65 705	68 329	+ 4 %
Poids triés	32 103	35 691	41 765	45 594	50 530	54 434	+ 7,7 %
Ratio en tonnes triées par le Relais sur tonnes collectées*	74,8 %	75,6 %	83 %	76%	76,9 %	79,6 %	* Le Relais trie en propre environ 75 % des textiles qu'il collecte. Les 25 % restants sont triés en France par des opérateurs privés conventionnés Eco TLC (à hauteur de 15 % environ) et par d'autres partenaires (à hauteur de 10 % environ).
Ratio %age heures de tri dans heures totales	41 %	43,4 %	44,8 %	46,1 %	45 %	39 %	
Ratio %age d'insertion dans les heures de tri	32 %	30,9 %	31 %	39,5 %	38,4 %	43 %	

Une activité en forte progression sur les 6 dernières années, favorisée notamment par la mise en place de l'éco-contribution textile

Entre 2007 et 2012, l'activité du Relais a connu une importante croissance

et la mise en place de l'éco-contribution textile lui a donné un coup d'accélérateur. Ainsi dès 2009, les investissements par rapport à l'année précédente ont plus que triplé. Conséquence directe, un chiffre d'affaires en nette progression les années suivantes, de plus de 25 % entre 2010 et 2011 et de 13,5% entre 2011 et 2012.

Evolution 2007/2012

- CA **+176 %**
- Investissements **+910%**
- TLC collectés **+59,3 %**
- TLC triés **+69,5%**
- Emploi **+74 %**



Un développement économique en Afrique

Dans une démarche de co-développement, le Relais s'est implanté au Burkina Faso, à Madagascar et au Sénégal, pour des raisons éthiques – le partage d'un même outil de travail permet de créer de l'emploi et des ressources dans ces pays – mais aussi pour des raisons économiques – rester compétitif à l'export. **A ce jour, le Relais a ainsi créé en Afrique plus de 450 emplois directs et plus de 3 500 emplois indirects.** De nombreux projets de développement en dépendent : coopérative apicole, ferme de Spiruline, centre de formation pour orphelins au Burkina Faso ; production automobile, coopérative de riz et offre hôtelière solidaire à Madagascar ; cultures maraîchères au Sénégal...



Pour valoriser l'action des Relais d'Afrique, et présenter les nombreux projets de développement qui ont vu le jour grâce à l'engagement des équipes sur place, le Relais a lancé la réalisation de sites Internet dédiés aux Relais Madagascar, Burkina Faso et Sénégal :

• www.lerelais.mg • www.lerelais.bf • www.lerelais.sn

Evolution des effectifs dans les Relais d'Afrique

En nombre d'emplois dans les centres de tri textile	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Var 2012/2011
Burkina Faso	76	101	117	138	157	167	+ 6,3 %
Sénégal	38	43	48	49	51	52	+ 2 %
Madagascar	–	34	49	49	65	89	+ 37 %
TOTAL	114	178	214	236	273	308	+ 12,8%

En complément, les bénéficiaires réinvestis dans le soutien de projets locaux non textiles ont permis la création de plus de 200 emplois.

Un réseau d'entreprises au service de l'insertion

Le Relais, ce n'est pas que la collecte et la valorisation textile. Avec **LYD France** (fabrication et distribution de peintures), **Espérance** et **Façon Relais** (conditionnement et travail à façon), le Relais favorise la création d'emplois pour une main d'œuvre pas ou peu qualifiée. Avec les **Toits de l'Espoir**, il intervient dans la lutte contre le mal-logement.

Avec **Interinser**, une entreprise de travail temporaire d'insertion, il aide des personnes en situation précaire à se construire un avenir professionnel durable. **Ces activités représentent aujourd'hui plus de 80 emplois directs** (hors création d'emplois générés par l'intérim d'insertion).

Total activités non textiles

En K€	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Var 2012/2011
CA	9 871	10 373	7 986	9 087	11 238	11 900	+ 5,9%
RN	798	341	240	77	319	580	+ 81,8%
Effectif	108	105	90	89	93	83	- 10,7%

Et demain ?

Un plan de développement ambitieux

Le potentiel de développement de la collecte, de la valorisation et du recyclage des TLC est important. En 2012, 190 000 tonnes ont été collectées pour 700 000 tonnes mises sur le marché (source ADEME), dont la moitié pouvant entrer dans une filière de réemploi et recyclage. Les objectifs fixés aux collectivités territoriales par le Grenelle de l'environnement ont eu un effet accélérateur sur la mise en place de collectes sélectives de déchets textiles issus des particuliers.

Fort de ces objectifs, le Relais a lancé fin 2010 **un plan de développement ambitieux sur la période 2011-2015, de 12% de croissance par an.**

Ce plan **vis**e la création d'une quinzaine de sites de production et de tri, répartis sur le territoire national. Il prévoit le doublement de l'activité du Relais.

Le projet implique la **mobilisation d'environ 105 millions d'euros** (investissements immobiliers, matériel et BFR) et permettra d'ici 2015 la **création de plus de 700 emplois minimum**, dont 60% transformés en CDI. Les réalisations observées depuis sa mise en œuvre en 2011 ne font que confirmer sa pertinence et sont autant d'encouragements à poursuivre. Ainsi, entre 2010 et 2011, le Relais a atteint le son objectif de croissance. Et entre 2011 et 2012, l'objectif est conforme au plan de développement.

L'implantation d'un point d'apport volontaire TLC pour 2 000 habitants permet de collecter plus de 6 kg de textiles et chaussures par an et par habitant.

La pose de 10 conteneurs permet la création d'un emploi direct.

De l'investissement créateur d'emplois à l'investissement protecteur de l'emploi

Le Relais porte dans son ADN la création d'emplois durables et l'insertion des personnes en difficulté ; ainsi, **son développement et ses investissements sont**

pensés avec un objectif fort de création d'emplois, tout en garantissant une performance économique au Relais.

En K€	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Cumul
Investissements immeubles et terrains	1 500	0	0	2 000	2 000	2 000	2 735	10 235
Investissements matériel de production	1 528	1 168	1 482	3 290	2 733	6 173	9 759	26 133
Total investissements	3 028	1 168	1 482	5 290	4 733	8 173	11 794	35 668
Besoins autres (Var BFR/Rbt Prêts, Participation)	1 906	4 159	8 406	6 567	4 947	4 143	5 452	35 580
Total besoins à financer	4 934	5 327	9 888	11 857	9 680	12 316	17 246	71 248
Sites créés ou aménagés	1	0	0	1	1	1	2	6
Emplois directs créés	57	6	3	63	24	137	218	508

Prévisions 2013-2015

En K€	2013	2014	2015	Cumul
Investissements immeubles et terrains	12 500	7 500	10 000	30 000
Investissements matériel de production	5 986	3 350	4 541	13 877
Total investissements	18 486	10 850	14 541	43 877
Besoins autres (Var BFR/Rbt Prêts, Participation)	10 298	9 992	11 294	31 584
Total besoins à financer	28 784	20 842	25 835	75 461
Sites créés ou aménagés	5	3	4	12
Emplois directs créés	171	105	136	412



L'intégration d'une filière de recyclage des TLC : Métisse®

Au-delà du plan de développement de l'activité textile, le Relais a fait le choix de conforter et d'intégrer plus encore en son sein une filière de recyclage des TLC. Le projet repose sur **le développement de la fabrication de l'isolant Métisse®**, conçu par le Relais et commercialisé depuis 2008 et dont le positionnement commercial et

l'évolution des ventes sont prometteurs. Par la maîtrise du process et des coûts de production et la sécurisation des débouchés de ses produits, le Relais va engager une nouvelle phase de son développement visant à assurer la pérennité des emplois créés.

Plan de développement de Métisse® pour les 4 prochaines années

En K€	Site de Billy Berclau	Création de 5 sites	Cumul
Investissements immeubles et terrains	3 036	24 000	27 036
Investissements matériel de production	6 976	51 080	58 056
Total investissements	10 012	75 080	85 092
Sites créés ou aménagés	1	5	6
Emplois créés	6	95	101

La relocalisation de la coupe chiffons

Principal fabricant de chiffons d'essuyage en France, **le Relais étudie actuellement la possibilité d'en relancer de manière significative la fabrication,**

notamment en relocalisant cette activité en France. Il s'agit à la fois de pérenniser le savoir faire et de diversifier les débouchés du tri, tout en créant des emplois durables.



Perspectives : comment aller encore plus loin ?

Le Relais et ses partenaires associatifs et privés peuvent aller plus loin au service de l'emploi et de l'insertion au cœur des territoires. C'est pourquoi le Relais a, au nom de la filière textile solidaire et en son nom, sollicité le gouvernement et les services de l'Etat pour :

- **maintenir la place de leader de l'Economie Sociale et Solidaire au sein de la filière textile,**
- **maintenir l'emploi lié à l'activité de tri en France,**
- **un soutien financier significatif pour 1/3 du besoin du financement du plan de développement,**
- **la création d'une « enveloppe » « dédiée » ou « fléchée » vers la filière textile pour les postes d'insertion.**

Les enjeux sont importants : d'ici 2015 c'est **1 100** emplois qui pourraient être créés (dont plus de 700 dans les structures du Relais).

→ Ils témoignent



« Notre partenariat avec le Relais permet d'améliorer la gestion des déchets textiles sur l'agglomération. Aujourd'hui, avec 67 conteneurs implantés, près de 7 kg par an et par habitant sont récupérés et ce résultat ne fait que progresser. Un bon moyen d'allier protection de l'environnement et solidarité. »

Gilles Garancher,
technicien au pôle déchets de
Vannes Agglo



« Certains de nos magasins accueillent à l'année des bornes pour collecter les chaussures usagées pour le Relais. Cette démarche nous permet en tant que chausseur d'apporter une réponse sur la fin de vie de nos produits, d'agir localement en faveur de l'emploi, mais aussi de mobiliser et fédérer nos équipes. »

Nathalie Peron-Lecorps,
directrice marketing de La
Halle aux Chaussures



« Avant mon arrivée au Relais, je vivais en foyer, séparée de mes 4 enfants. En voulant bien me donner ma chance et en me proposant un travail, le Relais m'a permis de reprendre un vrai logement, avec mon mari et mes enfants. Aujourd'hui, j'ai retrouvé une vie de famille et j'ai confiance en l'avenir. »

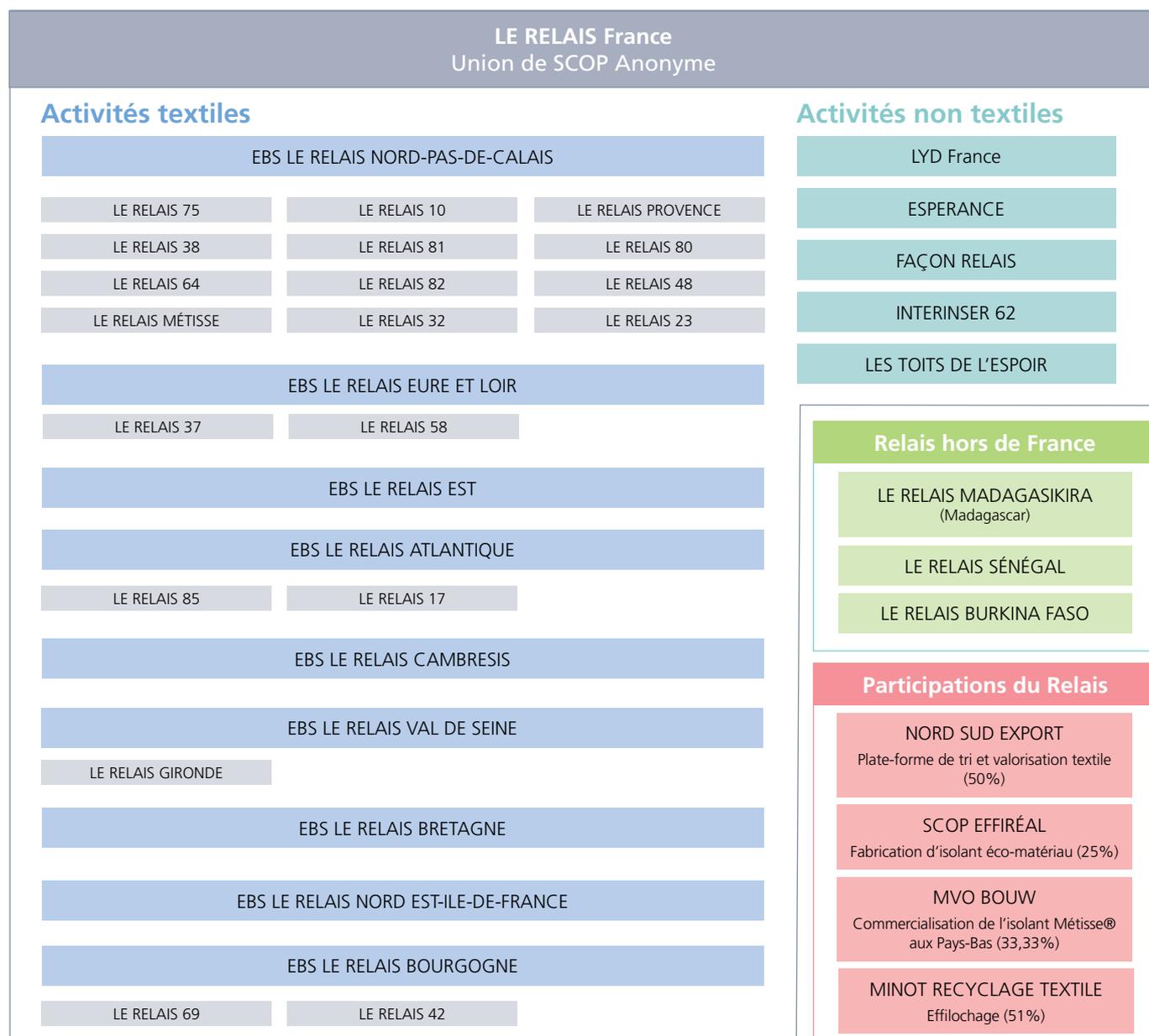
Ifrah,
chargée du tri au Relais
Nord-Est-Ile-de-France



« Je donne plusieurs fois par an des vêtements et des chaussures. Je donne pour ne pas jeter, et je donne au Relais parce que leurs conteneurs sont faciles d'accès sur les parkings des supermarchés. C'est bien de penser que nos vêtements peuvent avoir une autre vie, portés par d'autres ou recyclés. »

Valérie,
donatrice au Relais
depuis 15 ans

Le réseau « le Relais » : organigramme



Un groupement d'entreprises à but socio-économique

Le Relais, ce n'est pas que la collecte et la valorisation textile. Il réunit d'autres entreprises favorisant, tout comme le textile, la création d'emplois pour une main-d'œuvre peu ou pas qualifiée, ou contribuant à l'amélioration des conditions de vie des personnes en difficulté. Ces activités représentent aujourd'hui près d'une centaine d'emplois.

Le Relais - activités textiles

Collecte, tri, réemploi (export et boutiques Ding Fring), recyclage (chiffons d'essuyage et matières premières, dont l'isolant Métisse®)

Esperance

Conditionnement (filimage, co-packing, étiquetage, montage et remplissage de présentoirs/PLV, préparation de commandes, contrôle qualité, stockage, distribution, routage, transport...)

Lyd France

Fabrication et distribution de peintures pour le bâtiment et pour l'industrie

→ www.lydfrance.fr

LE RELAIS

Façon Relais

Travail à façon (conditionnement, assemblage, vente et marketing, contrôle qualité, logistique)

→ www.faconrelais.fr

Les Toits de l'Espoir

Réhabilitation d'habitations anciennes ou insalubres pour les transformer en logements sociaux

→ www.lestoitsdelespoir.fr

Interinser

Intérim d'insertion pour les chômeurs de longue durée, dans les secteurs du BTP, transport/logistique, restauration, industrie, service-tertiaire, marée, tri sélectif

→ www.interinser.fr

Crédits photos : Le Relais ; Sébastien Gracco Le Lay ; Philippe Bousbib — Juillet 2013

→ www.lerelais.org



LE RELAIS France

Z.A.L du Possible « LE RELAIS » – Chemin des Dames – 62700 Bruay-La-Buissière
Tél. : 03 21 01 77 66 – Fax : 03 21 62 02 78 – E-mail : lerelaisfrance@lerelais.org

www.lerelais.org



UNION EUROPÉENNE
Le fonds social Européen
investit dans votre avenir